



## ATELIERS THÉMATIQUES : JEUDI 9 OCTOBRE - 16H30 / 18H

### FISCALITE RESPONSABLE : QUELLE REGULATION DE LA FRAUDE FISCALE

*Animé par Jacques Taquet, co-président de la commission droit fiscal, William Feugère, président National de l'ACE, Vincent Nioré et Sévag Torossian, co-présidents de la commission droit pénal*

A la suite du séisme provoqué par l'affaire Cahuzac, le législateur a mis en place un arsenal impressionnant destiné à lutter contre les pratiques frauduleuses des délinquants fiscaux. Nul ne conteste l'impérieuse nécessité de lutter contre la délinquance économique et financière. Mais est-ce un motif suffisant pour voter des mesures liberticides et attentatoires aux grands principes démocratiques et aux libertés publiques ? Notre secret professionnel est malmené, un statut de lanceur d'alerte est créé, les pénalités sont considérablement alourdies, un délit de fraude fiscale en bande organisée est institué, la charge de la preuve est inversée en matière de blanchiment, en un mot il s'agit ni plus ni moins de pénaliser le droit fiscal français. Notre atelier, vous propose de réfléchir sur les moyens de conseiller nos clients socialement responsables dans le nouveau maquis procédural fiscal et pénal que le législateur vient de mettre en place. Quelles sont les pratiques frauduleuses incriminées ? Quelles sont les approches des juges ? Comment garantir les droits des contribuables ? Le secret professionnel à l'épreuve des perquisitions judiciaires et fiscales chez l'avocat. Conseils et perspectives...

### LE FINANCEMENT ALTERNATIF

*Animé par Dephine Gallin, présidente de l'ACE-JA*

- Modes de financement participatif s'inscrivant dans un mouvement dit de consommation collaborative et du crowd-sourcing, moyens de favoriser la solidarité, l'entraide, l'engagement dans des projets d'entreprises mobilisateurs. Quels facteurs de mobilisation ? Quelles techniques de financement ? Quels acteurs ? Quelle évolution de la réglementation et de la régulation par l'AMF ? Quel rôle pour l'avocat d'entreprises

- Autres financements responsables notamment les fonds éthiques

- Source de financement pour le cabinet d'avocats ?

### LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (EN ENTREPRISE)

*Animé par Clarisse Berrebi, présidente de la commission Technologies Avancées, avec Gérard Haas, avocat, président de Gesica, et un représentant de la CNIL*

Les obligations en matière de protection des données personnelles : création et traitement des données personnelles, et gestion du risque juridique : obligations destinées à la protection de la vie privée des personnes fichées et des libertés individuelles, chartes...

### MANAGEMENT PARTICIPATIF : PASSEPORT D'IMPLICATION ET DE PERENNITE ?

*Animé par Laurence Dupuis, co-présidente de la commission structure d'exercice, avec Valérie Bismuth, fondatrice de VB Consult, Michel Lehrer, associé de Jurimangement*

Si le célèbre adage de Machiavel « diviser pour mieux régner » en a convaincu plus d'un en son temps, nul ne peut ignorer à présent sa désuétude. Renouvellement des critères de la performance professionnelle, implication et épanouissement des individus dans l'équipe, santé au travail, bien-être... Dans notre société du XXI<sup>ème</sup>, la conception du travail est en mutation, les mentalités évoluent, les objectifs du management changent : les avocats, quel que soit leurs positions et rôles, ne peuvent l'ignorer, voire consolideront la pérennité de leurs cabinets sur les nouveaux modes de management. L'atelier aura pour objet de découvrir les grands principes des différents types de management, et notamment du management participatif, très adapté au cabinet d'avocats, d'étudier les critères de choix du style de management (management participatif/management directif) en fonction de la structure du cabinet, de l'organisation du management et des équipes de travail, et de bien comprendre les enjeux de la coresponsabilité.

La conclusion portera sur le management coopératif, une évolution du management participatif, et ses apports pour le cabinet.

### LA RELATION INTERGENERATIONNELLE, SOCLE DE CROISSANCE RESPONSABLE

*Animé par Eric Ravier, Capstan, avec Céline Cadars-Beaufour, présidente de la commission droit de la famille, Claire Dupont Guérinot, Présidente de l'ACE-JA Lyon, Jérémie Parlebas, Responsable Développement, Direction Services et Innovation Sociale, AG2R la Mondiale*

- Le management des âges : quels outils ? : en quoi est-ce un enjeu résolument moderne ? Enjeux générationnels et intergénérationnels. Les relations intergénérationnelles : situations impactant potentiellement la qualité de vie au travail et la performance managériale des équipes. Apports sur les spécificités des différentes générations au travail (motivations, valeurs, attentes vis-à-vis des managers...). Comment favoriser la communication et la coopération au-delà de la diversité des âges et des générations. Exemples de solutions pour les entreprises. Quel encadrement ? Quels contrats ?

- L'aide à la transmission patrimoniale intergénérationnelle par la mise en fiducie